

# la lettre du sietrem

## Edito



Depuis plusieurs années, le SIETREM s'est engagé dans une politique de prévention, d'investissement et de protection de l'environnement.

C'est ainsi que, dès 2008, notre syndicat a promu le compostage domestique qui se révèle être un véritable succès dans chacune des communes où il est intervenu. Nous poursuivons nos efforts dans ce domaine pour répondre aux sollicitations de nos concitoyens.

Malgré cette réduction des volumes de déchets produits, nous avons toujours besoin de capacité de traitement complémentaire. C'est pourquoi cet été les travaux d'agrandissement des déchetteries de Saint-Thibault-des-Vignes et de modernisation de Croissy-Beaubourg et de Noisiel ont débuté et sont désormais, à la parution de cette lettre, achevés.

Dans le cadre de ces projets et de notre exploitation au quotidien, nous favorisons largement la préservation des espaces naturels qui les entourent.

Ainsi, nous contribuons à réduire l'impact environnemental de notre activité en préservant la faune et la flore du site, en améliorant la qualité du service rendu et en maîtrisant les coûts.

**Michel RICART**  
Président du SIETREM  
Maire de Lognes

## A la Une

### Les déchetteries font leur rentrée !

Pérenniser la qualité de service, des infrastructures propres et accessibles, des espaces de stockage sécurisés ... voilà les principaux objectifs que le SIETREM s'est fixé en rénovant ses déchetteries.



Après celle de Chelles en 2011, ce sont les déchetteries de Noisiel, Croissy-Beaubourg et Saint-Thibault-des-Vignes qui ont récemment fait «peau neuve» !

Des 3 sites nouvellement réhabilités celui de Saint-Thibault-des-Vignes est le plus spectaculaire !





Avec un doublement de sa capacité de vidage, la déchetterie offre un meilleur accès aux quais, et une plus grande fluidité et facilité de déplacement sur le quai supérieur. Des barrières garde-corps pour limiter les risques de chute de personne ou de véhicules ont été installées.

Les conditions d'accès restent les mêmes : se présenter au gardien muni de la carte déchetterie ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Les véhicules tolés, les artisans et les professionnels sont interdits en déchetterie. Les quantités sont limitées à 1m cube et 2m cube s'il s'agit de déchets verts.



## Sommaire

-  Les déchetteries font leur rentrée !
-  Spécial compostage
-  Spécial compostage
-  A la rencontre de ...

Adoptez et  
gardez le réflexe !  
[WWW.SIETREM.FR](http://WWW.SIETREM.FR)

# COMPOSTAGE :

Réduire sensiblement la quantité de déchets ménagers collectés, être complémentaire à d'autres modes de collecte et de traitement des déchets, amener les habitants à adopter un comportement éco-citoyen responsable, voilà quelques uns des objectifs que le SIETREM s'était fixé en démarrant l'opération «compostage domestique» !

D'abord testée sur la commune de Chanteloup-en-Brie en 2008, puis étendue à celles de Pomponne et de Gouvernes, l'opération recouvre maintenant tout le territoire du syndicat et ses 283 283 habitants.

**Au 1<sup>er</sup> juin, le SIETREM a rendu sa copie et fait le bilan de cette opération !**



- Sur 30 communes, **24 se sont engagées** dans l'opération
- Ce qui représente **47 344 foyers pavillonnaires** et 254 354 habitants
- **2 645 composteurs livrés**
- **5,6% des foyers pavillonnaires équipés**
- **481 tonnes** d'ordures ménagères détournées (estimation 2011)
- **67 040 € d'économie** engendrée (estimation 2011)

**Je n'ai pas encore de composteur, comment faire pour en avoir un ?**

Simple et facile, en quelques clics vous pouvez réserver en ligne votre futur composteur. Alors, pourquoi pas vous !



[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)

rubrique **compostage domestique**

réserver un composteur en ligne

puis laissez vous guider par «**pour réserver un composteur cliquez ici**» en remplissant directement, en ligne, le bulletin de réservation mis à votre disposition.

vous recevrez alors un mail vous informant de la prochaine journée de distribution des composteurs. Pour information, **les retraits ont lieu, en général, le lundi, le mercredi ou le vendredi, de 10h00 à 16h00 au SIETREM.**

Enfin, n'oubliez pas de **nous confirmer, par mail, votre présence** lors de la journée de retrait.

## Fiche pratique !

Modèle en bois traité autoclave  
Dimensions (en cm) : 80 x 80 x 80  
Poids : 30 Kg  
Livré en kit de 8 panneaux,  
1 couvercle et 4 piquets.

Prix : 20 €



# EN AVANT TOUTE !

Composter, fait diminuer le poids de ma poubelle : c'est vrai !



Si vous êtes encore hésitant, laissez-vous convaincre par les 90% des usagers qui sont satisfaits du composteur ! Réalisée il y a à peine un an, auprès des utilisateurs de composteurs, notre enquête de satisfaction démontre que le compostage répond aux attentes de 83 % des personnes interrogées.

Les foyers ayant adopté le compostage contribuent à une diminution non négligeable de la quantité d'ordures ménagères présentée à la collecte : 75 % des personnes interrogées indiquent une diminution de 25 à 50%.



Le compostage à l'automne ?

Oui bien sûr ! Même si le printemps reste la saison idéale pour commencer et faire vivre son compost, l'automne puis l'hiver sont deux saisons du cycle de vie du compost.

**En automne, je me débarrasse :**

- de mes feuilles et branchages fânés
- des tailles de haies
- des dernières plantations
- des tontes de pelouse
- des épluchures des légumes de soupes,



**En hiver :**

- je le laisse au repos sans l'alimenter de nouveaux déchets afin qu'il soit entièrement dégradé aux beaux jours. Et j'en profite pour démarrer un nouveau compost.



C'est qui la règle d'or ?

Et pour que le compost soit réussi, il ne faut pas oublier les **3 règles d'or** :



- **varier les déchets** verts et les déchets bruns
- **aérer les déchets** en les mélangeant le dessus du tas à chaque nouvel apport
- **surveiller l'humidité** du composteur, le compost doit toujours être humide



*Un peu, beaucoup, quelle quantité d'eau dois-je mettre dans mon composteur ?*

mort, les petites branches.

**Les déchets verts** sont ceux qui contiennent une grande quantité d'azote : les restes de repas, les épluchures de fruits et légumes, le

marc de café, les tontes de gazon, les bouquets de fleurs.

*En combien de temps vais-je avoir du compost ?*

Le bon équilibre pour que le compost soit assez humide repose sur un apport de 2/3 de déchets verts pour 1/3 de déchets bruns.

*Déchets verts, déchets bruns, qu'est ce que c'est ?*

**Les déchets bruns** sont ceux qui contiennent du carbone : les feuilles mortes stockées, le carton ondulé, les boîtes à oeufs, le bois



Le compost atteint sa maturité à partir de 10-12 mois, c'est là qu'il présentera de nombreux effets bénéfiques sur le sol et les végétaux.

Entre 6-8 mois, il peut être épandu sur la terre au pied des arbres ou des cultures avancées. Il ne doit pas être incorporé au sol, car immature un compost peut nuire aux jeunes plants.

# A la rencontre de ...

Mardi 24 juillet, nous sommes allés à la rencontre de **Frédéric LEROY** de la société **Novergie** du groupe SITA, exploitant de l'usine d'incinération, et de **Christophe PARISOT**, directeur de l'association **Seine & Marne Environnement**. L'objet de cet entretien était de faire un point sur les avancées depuis un an, sur le site du SIETREM et de l'usine d'incinération en matière de préservation de l'environnement.

## *Quel est votre métier ?*

**FL** - Je suis coordonnateur environnement, qualité, sécurité au travail, à Novergie. Je suis chargé de la surveillance des rejets, de l'application de la norme ISO 14 001, de la gestion des incidents environnementaux et de la veille réglementaire.

**CP** - Je suis directeur de Seine et Marne Environnement. Cette association, à l'initiative du Conseil Général du 77, développe des actions de sensibilisation, de formation et d'appui technique sur tous les thèmes liés à l'environnement. Nous intervenons auprès des associations, des collectivités, des entreprises, du grand public et des scolaires.

## *Comment Novergie a décidé de s'engager dans des actions de préservation de l'environnement ?*

**FL** - A travers cette démarche, notre volonté est de réduire l'impact environnemental de notre activité sur le milieu, en développant une gestion raisonnée de nos aménagements. Nos objectifs sont de maintenir en permanence des «zones refuges» pour la faune, de favoriser l'installation spontanée d'essences locales et de limiter l'entretien intensif par l'abandon total de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le site de Saint-Thibault-des-Vignes, à l'identique de ce que nous avons mis en place sur notre site de Soignolles-en-Brie. Cela se traduit, par exemple, par la fauche unique qui consiste



à n'entretenir qu'une fois par an chacune des parcelles réservées à la préservation de la biodiversité.

## *Christophe PARISOT, comment votre association Seine&Marne Environnement accompagne t-elle Novergie ?*

**CP** - Nous sommes partenaires de ce projet et intervenons en tant que conseil et méthodologue sur la mise en place d'actions visant un retour à la biodiversité sur les sites. Nous apportons notre savoir faire et nos compétences technique pour définir un axe de travail et mener les actions à leur terme. Sur la période de mai-août 2011, nous avons, par exemple, réalisé un état initial du site pour faire, 3 ans plus tard, un premier bilan de son évolution.

## *En un an, le site, qui englobe le siège social du SIETREM et l'usine d'incinération, a vu sa faune et sa flore se diversifier et s'enrichir, quels sont les principaux changements et aménagements ?*

**FL** - Nous avons planté plusieurs vergers de fruitiers -poires, pommes, prunes ... A l'automne nous planterons des fruitiers bas type groseillers et framboisiers. Nous réaliserons aussi une zone humide dans les prochains mois et cet automne nous poserons des nichoirs à oiseaux ainsi que des hôtels à insectes !

## *Christophe PARISOT, d'autres entreprises et collectivités se sont-elles déjà engagées comme le SIETREM et Novergie dans une réflexion sur la biodiversité de leurs espaces ?*

**CP** - Oui, de plus en plus de collectivités se lancent ! Sur 514 communes en Seine et Marne, 30 se sont déjà impliquées. Leur démarche s'inscrit dans la «trame verte» issue du Grenelle de l'Environnement qui favorise le maintien et le renouvellement de la faune et la flore. On reconstitue des circulations pour les différentes espèces afin de leur apporter plus de liberté. Ce maillage du territoire leur offre des points de chute pour se reposer, se nourrir et se reproduire.

